FO DGFiP du CHER
Place ste Catherine
18000 BOURGES

☎: 06.63.51.69.42✉:
fo.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr

«L'avenir il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (A. de SAINT EXUPERY)

CTL du 17 juin 2021

Le Comité Technique Local du jour avait comme principal sujet le Plan de Reprise d'Activité (PRA). Mais ce fût finalement un CTL un peu fourre-tout après cette période de confinement où le dialogue social par audioconférence a prouvé ses limites. Les organisations syndicales, dont **F.O.-DGFIP**, ont donc profité de ce moment pour obtenir un maximum de réponses aux questions des agents sur les conséquences sociales du Covid-19.

Pour **F.O.-DGFIP** les agents de la DGFiP du Cher ont répondu présent assurant leurs missions dans le cadre du plan de continuité d'activité et en se rendant disponible dans une période très difficile.
Et finalement quel a été le retour de l'administration ?
La double peine pour certains: leurs activités jugées non prioritaires et l'obligation de rester chez eux.
Pour d'autres de santé fragile, ils ont été priés de rester chez eux par le médecin de prévention.
Ces agents qui ont simplement appliqué la demande de l'autorité hiérarchique se sont vus voler 10 jours de congés. Pour **F.O.-DGFIP** c'est injustifiable !!!

Et pour finir d'écœurer les agents, une prime de 1000 € pour seulement 9% des agents et une de 300 € pour 21 % des autres. Diviser pour mieux régner ?
F.O.-DGFIP rappelle que le point d'indice traverse une ère glaciaire depuis une bonne dizaine d'années…
Il y aurait pourtant matière à récompenser les multiples efforts de tous les personnels de la DGFIP qui ont supporté la perte d'un tiers du nombre d'agent sans diminution de la charge de travail.

Triste constat : le « nouveau monde » promis par nos dirigeants ne sera vraisemblablement pas celui que nous serions légitimement en droit d'espérer.

PRA

Le DDFiP a essentiellement parlé des mesures prises pour assurer la sécurité sanitaire des agents ainsi que de la réouverture progressive au public et de ses modalités. Toutes les trésoreries mixtes sont opérationnelles et elles ont ouvert leurs portes dès le 15 juin.
Les SIP-SIE ainsi que trésoreries qui partagent le même centre des finances publiques rouvriront très prochainement avec des horaires aménagés (par exemple le matin de 10h00 à 12h00). Sinon poursuite de l'accueil sur rendez-vous

l'après- midi. Quant au retour définitif en présentiel, le DDFiP n'a pas de réponse à nous apporter actuellement.

F.O.-DGFIP a rappelé au Directeur sa position sur le sujet, d'abord les agents avec leur sécurité, puis rendre le service public dans les meilleures conditions possibles.

Les missions ont repris doucement notamment le contrôle fiscal, l'activité de recouvrement en fiscalité ainsi qu'en produits locaux, les avis de mise en recouvrement des SIE aussi.

Le gros chantier a été la campagne IR en mode confiné. **F.O.-DGFIP** a constaté que des usagers étaient en perdition sans l'accompagnement traditionnel. Selon le Directeur les intégrations sur ILIAD sont à un bon niveau . De plus certaines peurs n'ont pas été avérées comme les problèmes de pré-impressions sur la déclaration pour le prélèvement à la source.

TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail est devenu par la force des choses un sujet majeur post covid. Il a été mis en place dans l'urgence et a été une découverte bonne ou mauvaise pour beaucoup d'agents. Au point que le MINEFI a commandé une enquête sur le sujet.
F.O.-DGFIP estime que le télétravail a toute sa place dans notre administration à condition qu'il soit volontaire, mis en place avec les moyens adéquats (double écran, souris, téléphone portable etc.) et avec un dédommagement financier pour les ressources privées utilisés.
F.O.-DGFIP a indiqué que certains agents souhaitent continuer le télétravail en alternance avec du présentiel sans attendre la prochaine campagne en fin d'année pour une mise en place au 1er janvier 2021. L'administration réfléchit à ce cas de figure.

F.O.-DGFIP souhaite un groupe de travail sur le sujet afin que l'on puisse aborder tous ces aspects.
Le Directeur précise qu'un CHSCT se tiendra en septembre pour traiter ce sujet.

NRP

Concernant le Nouveau Réseau de Proximité, le Directeur indique qu'il va voir avec la Centrale s'il convient de modifier le calendrier des restructurations. D'ores et déjà il annonce que la création du SPFE départemental prévu le 15 octobre va être repoussée de quelques mois. Concernant les autres fusions fermetures de prévues le Ddfip parle d'un calendrier fixé avant les vacances…

F.O.-DGFIP a dénoncé l'attitude du Directeur Général FOURNEL qui n'a pas, loin s'en faut, renoncé à aller au bout de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité. Sur la base d'une analyse biaisée pointant la fragilité des petites unités de travail pendant la crise, l'administration tente de prouver que les réformes vont dans le bon sens et que la crise l'aurait confortée dans cette vision. Pour sa part **F.O.-DGFiP** a eu des informations venant du réseau fondamentalement différentes

démontrant au contraire, l'agilité et la réactivité des postes et services petits et moyens dans le secteur public local notamment.

Cette réactivité repose principalement sur la proximité avec les ordonnateurs, une plus grande polyvalence des agents et compte tenu de la taille de ces postes, une propagation du virus bien moindre.
Dans le même temps, de grosses unités de travail se sont trouvées en difficulté du fait d'une trop grande division du travail rendant peu efficaces voire inopérantes les tentatives de remplacement des agents absents malgré le volontariat de nombreux collègues d'autres services.
L'implantation de ces postes en majorité dans les grandes villes ou grandes métropoles a favorisé la propagation du virus au sein des personnels placés en présentiel dans le PCA. Ces derniers contraints de rejoindre leur poste de travail en transports en commun et sans protection.
Dans certains départements, des comptables à la tête de postes en zone rurale disposant d'une plus grande marge de manœuvre en présentiel compte tenu de la configuration de leurs locaux, ont proposé leur aide pour soulager les unités plus grandes en difficulté ce qui n'a pas été suivi d'effet et pour cause.
F.O.-DGFiP comprend bien qu'il ne fallait surtout pas, du point de vue de l'administration, valoriser des faits allant à l'encontre de ce qu'elle voulait démontrer.
F.O.-DGFiP a profité de ce CTL pour rappeler l'opacité des mutations de cette année au niveau national.
Le mouvement des B a du être refait.
Nous avions raison lorsque nous avons dit que la suppression des CAP étaient une erreur. Une CAP nationale aurait évité ce cafouillage !
Une campagne de mutation qui se termine avec un NRP nouveau qui ressemble étrangement à l'ancien que nous avions rejeté.

Vos représentants **FO** en CTL,Franck JANSONNIE et Nicolas BARDON

N'hésitez pas à contacter vos représentants FO au CTL et de consulter notre
Site local de la section et Site National FO DGFIP

BULLETIN D'ADHESION

FO DGFiP — SECTION DU CHER

NOM : ---------- PRÉNOM : ----------

N°DGI ou N°AGORA : ---------- ADRESSE MÈL : ----------

GRADE : ---------- QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : --------- %

AFFECTATION : ----------

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFiP)

Fait à ---------- le ----------
(signature)

➔ **66 %** *de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu*